

JURY PROFESSIONNEL mode d'emploi

Les jurys professionnels sont désormais partie intégrante de l'évaluation des **BTS Assistant de Manager**.

Par ailleurs, le nombre de candidats en **VAE** est en constante augmentation et requiert également des jurys professionnels pour la validation des BTS (Assistant de Manager ou Gestion PME/PMI) et BAC PRO Secrétariat.

L'Education Nationale a besoin de vous, professionnels.

Votre présence permet un regard en adéquation avec le monde de l'entreprise.

Vous connaissez parfaitement :

- ❖ la réalité du métier,
- ❖ ses évolutions
- ❖ et aussi ses exigences sur le terrain :

⇒ **vous êtes expert**

Vous voulez :

- ❖ partager votre expérience
- ❖ valoriser le métier
- ❖ réfléchir sur vos méthodes de travail et acquérir de nouvelles connaissances,

N'hésitez plus, devenez jury.

ETRE JURY C'EST QUOI ?

- 1) **Ecouter** : avec bienveillance et en toute confidentialité
- 2) **Interroger**
- 3) **Noter** : évaluer de manière qualitative et quantitative
- 4) **Etre critique** : ne pas comparer avec ses propres méthodes de travail, son savoir-être..
Notion d'**inter culturalité** indispensable.
- 5) **Etre neutre**
- 6) **Jury partenaire** : théorie # pratique

VOS DROITS :

Votre convocation vaut ordre de mission.

CODE DU TRAVAIL : CONGE DE PARTICIPATION AUX INSTANCES D'EMPLOI ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE OU A UN JURY D'EXAMEN Lorsqu'un salarié est désigné pour participer à un jury d'examen ou de validation des acquis de l'expérience, l'employeur lui accorde une autorisation d'absence pour participer à ce jury sous réserve de respecter un délai de prévenance dont la durée est fixée par décret.

CONGE POUR JURY D'EXAMEN - Le code du travail prévoit le maintien du salaire pour les personnes qui interviennent en tant que Jury d'Examen.

VOS REMBOURSEMENTS DE FRAIS

Des indemnités et frais de déplacement sont alloués par l'Académie (Division des Examens et Concours).

- **indemnités** : temps passé à étudier les dossiers (VAE)
- **frais de déplacement** : sur la base des frais kilométriques ou du train (justifier du titre de transport)

Nouvel outil : Déclaration en ligne sur le site de l'Académie de Grenoble

<http://www.ac-grenoble.fr/>

rubrique Examens /Remboursement de frais / IMAG'IN 2

- N° d'identifiant = numéro d'intervenant (en haut à gauche de votre convocation)
(format : 2 chiffres 1 lettre 7 chiffres 3 lettres)
- Mot de passe : idem – le modifier lors de la 1^{ère} connexion
- Noter le numéro de dossier qui vous est attribué en fin de traitement.

COMMENT SE PREPARER POUR ETRE JURY ?

1) Consultez le site de la FFMAS – rubrique Synergie avec le système éducatif

http://www.ffmas.com/assistant_de_manager_certification

- ⇒ **Prendre connaissance des référentiels**
- BTS Assistant de Manager**
 - BTS Ass de Gestion PME-PMI**
 - Bac Pro Gestion-Administration (*nouveau diplôme*)**

2) Formation JURY dispensée dans le cadre du DIF par Annie Gonod, Experte Métier FFMAS

Contacts : Patricia Charpillon
Sylvia Riondet-Delion
cadir.professionassistante@gmail.com